

Assemblée annuelle . . .

Les gouverneurs se réunissent sur fond de reprise de l'économie mondiale

C'est parmi des signes encourageants d'une reprise progressive après les crises économiques traversées par maintes régions du monde que les Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI se sont réunis à Washington pour la cinquante-quatrième Assemblée annuelle des deux institutions, qui s'est ouverte officiellement le mardi 28 septembre et était présidée par Mahesh Acharya, Ministre des finances du Népal.

L'Assemblée annuelle a été précédée, le 26 septembre, de la réunion du Comité intérimaire, principal organe consultatif du FMI dont le nouveau Président est Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni; celui-ci succède à Carlo Azeglio Ciampi (Italie), qui a démissionné en mai. Le Comité du développement s'est réuni le 27 septembre sous la présidence de Tarrin Nimmanaheminda, Ministre des finances de la Thaïlande.



Mahesh Acharya, Président de l'Assemblée annuelle.

Contrairement à l'Assemblée annuelle 1998, qui s'est tenue dans un climat d'inquiétude au sujet des répercussions mondiales des crises asiatique et russe (*Bulletin du FMI*, 26 octobre 1998, page 305), celle de cette année s'est ouverte parmi des signes d'amélioration des conditions sur les marchés financiers, en particulier dans les pays dont l'effort d'ajustement a été soutenu par le FMI. Comme l'indique le *Rapport annuel 1999* de l'institution, les pays du Sud-Est asiatique directement touchés par la crise donnent des signes de reprise;

le programme économique du Brésil est mené à bien et même la Russie voit sa situation économique s'améliorer (voir page 291). C'est dans ce contexte encourageant que le Comité intérimaire a évalué les perspectives de l'économie mondiale et l'action à mener pour assurer une reprise économique (voir page suivante)

289
Assemblée annuelle :
tour d'horizon

289
Comité intérimaire :
choix de son président

290
Nomination
de M. Aninat

291
Rapport annuel 1999
du FMI

293
Principaux taux du FMI

294
Étude annuelle des
marchés financiers

296
Indicateurs
macroprudentiels

297
Publications récentes

298
Communiqués de presse
Cameroun
Burkina Faso
Guinée-Bissau
Nicaragua

298
Soudan : levée de
la déclaration de
non-coopération

299
Utilisation des
ressources du FMI

300
Accords du FMI

301
Fin des négociations
avec l'Équateur

303
Évaluation externe
de la surveillance

304
Sur le site Internet

Le prochain numéro du *Bulletin du FMI*, qui paraîtra le 18 octobre 1999, sera consacré à l'Assemblée annuelle.

Gordon Brown prend la présidence du Comité intérimaire

Dans le communiqué de presse n° 99/41, diffusé le 10 septembre, le Comité intérimaire a annoncé le choix de son nouveau président. Le texte du communiqué, qui est présenté ci-après, est affiché sur le site du FMI (www.imf.org).

Le Comité intérimaire du FMI a choisi pour Président Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni. M. Brown succède à Carlo Azeglio Ciampi, ex-Ministre du Trésor, du budget et de la planification économique de l'Italie, qui a démissionné en mai 1999.

M. Brown est Chancelier de l'Échiquier depuis mai 1997. Membre du Parlement du Royaume-Uni depuis 1983, il a occupé un certain nombre de postes de haut niveau au sein du Parti travailliste, notamment dans le domaine économique et commercial.

Créé en octobre 1974, le Comité intérimaire donne des avis au Conseil des gouverneurs du FMI sur la surveillance de la gestion et de l'adaptation du système monétaire international, ainsi que sur la riposte à opposer aux perturbations

soudaines qui risquent de menacer la stabilité de celui-ci. Le Comité délibère sur les principales questions qui se posent au FMI.

Le Comité se compose de 24 membres qui sont des gouverneurs du FMI, des ministres ou autres personnalités de rang analogue. Les pays membres y sont représentés de la même façon qu'au Conseil d'administration : chaque pays membre qui

nomme un administrateur et chaque groupe de pays membres qui élit un administrateur nomment leur représentant au Comité; celui-ci se réunit normalement deux fois par an, au printemps et à l'automne, avant l'Assemblée annuelle.



Gordon Brown, Président du Comité intérimaire.

(suite de la première page) mondiale soutenue et mieux équilibrée et a examiné l'évolution des marchés internationaux des capitaux. Les résumés des débats du Conseil d'administration au sujet des rapports sur les perspectives de l'économie mondiale et sur l'évolution des marchés internationaux de capitaux ont été remis au Comité pour l'aider dans ses délibérations.

- *Système monétaire et financier.* L'un des points importants de l'ordre du jour de la réunion du Comité est l'examen des progrès dans le renforcement du système monétaire et financier mondial, qui est l'un des grands thèmes débattus ces derniers mois par le Conseil d'administration. Ce point recouvre les questions suivantes : participation du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises financières, choix du régime des changes, libéralisation ordonnée des mouvements de capitaux, réforme institutionnelle et renforcement ou transformation du Comité intérimaire.

- *FASR et Initiative PPTE.* Dans le cadre de son examen du rôle du FMI dans la promotion d'une croissance durable et dans la lutte contre la pauvreté, le Comité a examiné les moyens de réformer la FASR en

vue d'accorder une plus grande importance au soutien des efforts que font les pays membres pour réduire la pauvreté, de renforcer l'Initiative PPTE et d'assurer le financement futur de la FASR et de l'Initiative PPTE.

À sa conférence de presse du 23 septembre, Michel Camdessus, Directeur général du FMI, a expliqué que, bien que les négociations sur le financement futur de la FASR et de l'Initiative ne soient pas encore achevées, il a été proposé d'effectuer avec les pays membres des transactions hors marché portant sur 14 millions d'onces d'or du FMI. Cela permettrait à celui-ci d'investir sur les marchés les plus-values réalisées sur ces transactions et d'utiliser le produit de ces investissements pour financer la FASR et l'Initiative PPTE.

- *Problème du passage à l'an 2000.* Le Comité a aussi examiné les plans d'action dans l'éventualité de perturbations liées au bogue de l'an 2000, ainsi que son effet éventuel sur les systèmes de comptabilité nationale et autres bases de données des pays.

- *Surveillance et programmes.* Le Comité a débattu des moyens optimaux d'intégrer les questions so-

M. Aninat est nommé Directeur général adjoint du FMI

Dans la note d'information n° 99/56, diffusée le 13 septembre, Michel Camdessus, Directeur général du FMI, a annoncé la nomination d'Eduardo Aninat, Ministre des finances actuel du Chili, au poste de Directeur général adjoint du FMI pour un mandat de cinq ans qui prendra effet en décembre 1999. M. Aninat succédera à Alassane D. Ouattara, qui a quitté le FMI à l'expiration de son mandat, le 31 juillet 1999, pour faire une carrière politique. Voici le texte de la note, qui est d'ailleurs affiché sur le site du FMI (www.imf.org).

«Depuis longtemps, je suis impressionné par la connaissance que M. Aninat possède des questions ayant un impact sur l'économie internationale, ainsi que par son énergie et la clarté de sa vision dans l'exercice de ses principales fonctions en tant que Ministre des finances de l'une des économies les plus efficaces du monde. Ses connaissances personnelles des difficultés de la prise de décisions, surtout dans une période d'instabilité financière internationale dont le Chili s'est lui aussi ressenti, seront très précieuses pour le FMI dans son rôle de conseiller économique de ses États membres. Je sais qu'il accueille avec grand

enthousiasme les possibilités offertes par ses nouvelles fonctions. Je connais aussi son profond attachement à son pays ainsi que les responsabilités qui sont actuellement les siennes dans la conception et l'approbation de la loi de finances chilienne pour l'an 2000, et qui lui imposent d'attendre jusqu'à décembre avant de prendre ses nouvelles fonctions.»

M. Aninat est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en économie de l'université Harvard. Il a donné des cours de fi-

nances publiques et de développement économique à la Pontificia Universidad Católica de Chile (dont il détient une licence en économie) et a été assistant d'économie à l'université de Boston. Il est Ministre des finances du Chili depuis mars 1994. Il a exercé les fonctions de Président du Conseil des gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale en 1995-96 et a été membre du Comité du développement pendant trois ans, représentant un groupe de six pays : Argentine, Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay. En cette capacité, il a participé aux discussions portant sur des initiatives allant des politiques internationales à l'égard des pays pauvres très endettés aux propositions de réforme de l'architecture financière internationale.

Il a exercé auparavant diverses fonctions économiques au sein du gouvernement chilien; c'est ainsi qu'il a mené les négociations sur l'accord de commerce bilatéral entre le Canada et le Chili et sur la dette, et a occupé le poste de principal conseiller à la Banque centrale du Chili et au Ministère des finances. De 1981 à 1994, il était l'un des partenaires de *Aninat, Méndez y Asociados*, l'un des plus gros cabinets de consultants en économie de l'Amérique latine. Il a travaillé en tant que consultant pour des institutions internationales, comme la Banque mondiale et la BID, et a aidé de ses conseils un certain nombre de gouvernements sur des questions allant de la politique fiscale à la restructuration de la dette. En 1989, il était le coordinateur pour l'Amérique latine du Programme fiscal international de l'université Harvard. M. Aninat a été membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés et institutions privées au Chili et à l'étranger. Il fait actuellement partie du conseil d'administration de *Fundación Andes*, la plus grande fondation à but non lucratif du Chili, qui fournit des dons à des fins éducatives et artistiques.

M. Aninat est marié à Maria Teresa Sahli et a six enfants.



Eduardo Aninat

ciales dans les conseils donnés par le FMI et les programmes qu'il appuie, sur la base des travaux de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales. Il a examiné les progrès dans la mise au point et le suivi des normes, ainsi que les récentes mesures prises afin de rendre plus transparentes les pratiques du FMI et les politiques de ses membres, notamment la diffusion de notes d'information au public (NIP), de documents de synthèse du FMI, des résumés des discussions du Conseil et autres documents, ainsi que le lancement du projet-pilote de diffusion des rapports au titre de l'article IV. Le Comité a en outre passé en revue les progrès de la réforme du secteur financier et de la restructuration du système bancaire dans le cadre des programmes appuyés par le FMI.

La réunion du Comité intérimaire a été précédée par une réunion préparatoire des suppléants, le 17 septembre. Se sont également réunis les ministres du G-10, ceux du G-24 et les suppléants du G-24. Le 15 septembre, le Forum sur la stabilité financière a tenu à Paris une réunion présidée par Andrew Crockett, Directeur général de la BRI. Le 22 septembre, Michael Mussa, Conseiller économique du FMI et Directeur des études, a donné une conférence de presse sur le numéro d'octobre 1999 du rapport du FMI sur les *Perspectives de l'économie mondiale*.

Rapport annuel . . .

L'aide du FMI à ses membres atteint un niveau record en 1999

Le 9 septembre, Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, a tenu une conférence de presse pour présenter le Rapport annuel 1999 du FMI, qui retrace les événements de l'exercice allant du 1^{er} mai 1998 au 30 avril 1999. Voici des extraits de sa déclaration d'ouverture.

Il y a deux ans, cette conférence s'est tenue après la dévaluation du baht thaïlandais et l'accord du FMI avec la Thaïlande, mais avant que l'on ait pris conscience de l'ampleur et de l'intensité de la crise. Il y a un an, nous nous sommes réunis après la dévaluation du rouble et la restructuration unilatérale de la dette russe, à un moment où il semblait que la crise asiatique menaçait de se transformer en une crise mondiale. C'était avant l'épisode du fonds «Long-Term Capital Management».

Les crises financières se dissipent

Cette année, le pire semble être passé : la plupart des économies asiatiques en crise se relèvent rapidement, en grande partie grâce à des programmes appuyés par le FMI; le Brésil mène à bonne fin son programme d'ajustement, avec une croissance supérieure aux prévisions, et même la Russie s'en tire mieux que prévu, également

L'Assemblée annuelle s'est ouverte le mardi 28 septembre sur les discours de MM. Mahesh Acharya, James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et Michel Camdessus. Réunis à Washington du 28 au 30 septembre, les gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI, qui représentent les pays industrialisés et en développement ainsi que des groupements régionaux, ont abordé les principales questions influant sur l'économie mondiale et le fonctionnement des deux institutions.

Les délibérations officielles de l'Assemblée annuelle se sont accompagnées d'une série de séminaires organisés par la Banque mondiale et le FMI sur des questions très diverses s'articulant autour du thème suivant : «À la veille du millénaire, fixons-nous des objectifs de croissance et de développement mondiaux». Ont lancé le débat, parmi d'autres orateurs, Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, et Alan Greenspan, Président du Conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve des États-Unis. Les séminaires avaient pour but de permettre à des dirigeants de société, des banquiers, de hauts fonctionnaires et autres leaders d'opinion de se réunir pour débattre de questions essentielles.

Le programme de l'Assemblée annuelle, les notes techniques sur le FMI et documents connexes sont affichés sur le site du FMI (www.imf.org). ■

grâce à un programme appuyé par le FMI. Mais il subsiste d'importants éléments de fragilité dans les divers pays — observables surtout en Indonésie — dont témoigne la nouvelle hausse récemment observée des coûts des emprunts pour les pays émergents.

Trois grands thèmes

Le *Rapport annuel* retrace le bilan de notre programme de travail (surveillance, opérations de prêt et assistance technique). Mais, à la suite des crises financières, le FMI et la communauté internationale se sont beaucoup efforcés de mettre sur pied des propositions de vaste portée en vue de réformer le système financier international et d'en amorcer l'application.

Pendant l'exercice qui a pris fin en avril 1999, le FMI a continué d'être très sollicité. Les nouveaux



Photographies : Denio Zara et Padraic Hughes (FMI).



Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI (à gauche), et Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures, à la conférence de presse sur le Rapport annuel 1999.

décaissements ont atteint le niveau record de 30 milliards de dollars et, de fin avril à fin août, nous avons décaissé 4 autres milliards. Pour le même exercice, les nouveaux engagements ont au total dépassé 43 milliards de dollars et, de fin avril à fin août, 11 milliards de plus ont été engagés.

Le relèvement des quotes-parts au titre de la Onzième révision générale, qui a porté leur niveau à 281 milliards de dollars, a pris effet en janvier 1999. Il en a résulté une forte augmentation des ressources utilisables non engagées (montant de fonds que nous pouvons prêter en cas de nécessité), qui sont passées à 77 milliards de dollars. Bien que nos engagements liquides se soient eux aussi accrus, le «ratio de liquidité» (ressources utilisables non engagées (nettes)/engagements liquides) a presque doublé et atteint 89 %. Lorsque le relèvement des quotes-

parts est entré en vigueur, la capacité d'emprunt du FMI au titre des AGE et des NAE est montée à environ 46 milliards de dollars.

Le *Rapport annuel* est une publication du Conseil d'administration, qui est notre organe de décision, et non des services du FMI, en ce sens que nous tenons avec les membres du Conseil plusieurs réunions exhaustives pendant lesquelles nous examinons le rapport ligne par ligne jusqu'à ce que nous nous mettions d'accord sur le texte. Le rapport repose principalement sur les résumés des discussions du Conseil sur les grands thèmes de l'exercice. Beaucoup de ces résumés ont été publiés séparément dans le cadre de nos efforts fructueux de transparence.

Le rapport de 1999 se compose de quatre parties : vue d'ensemble; résumé des discussions du Conseil sur l'économie mondiale, notamment les perspectives de l'économie mondiale et l'évolution des marchés internationaux de capitaux; description des activités du FMI en 1998-99 (renforcement de l'architecture financière mondiale, activités de surveillance du Conseil, prêts et travaux sur la FASR et l'Initiative PPTE); et questions d'ordre interne (dotation en personnel, organisation et budget du FMI). Ce rapport porte sur trois grands thèmes : crises financières et riposte du FMI, architecture et allègement de la dette des PPTE.

Les crises financières et la riposte du FMI

Le Conseil a tenu plusieurs réunions pour examiner les leçons de la crise asiatique, en particulier de l'expérience des pays en crise (Corée, Indonésie et Thaïlande) appliquant des programmes appuyés par le FMI (voir tableau, page 293). Nous avons aussi tiré des enseigne-

ments de l'expérience d'autres pays, dont les Philippines, où un programme était en cours d'application mais qui n'ont pas traversé une crise de même ampleur, et la Malaisie, qui a connu une grave crise mais n'appliquait pas de programme.

Vous savez maintenant quelles sont ces leçons : nécessité d'examiner régulièrement, en particulier dans le cadre de notre surveillance, si le taux de change et le régime des changes d'un pays sont adéquats; de communiquer aux marchés et, plus généralement, au public, des données financières exhaustives, correctes et claires, non seulement sur le secteur public, mais aussi sur le secteur privé; de renforcer le système financier, notamment les cadres réglementaires et prudentiels; d'adapter les institutions et la réglementation des pays créanciers de manière à assurer une évaluation correcte des risques et de chercher ainsi à prévenir les comportements grégaires; et de s'efforcer de réduire le risque systémique posé par les remous sur les marchés financiers. L'important, c'est que des travaux s'amorcent (ou sont déjà bien engagés) au FMI en vue de l'application des conclusions tirées des récents événements. Le rapport donne en outre une chronologie des faits, notamment des réactions du FMI à la crise en Russie et au Brésil.

Nous avons traité des conséquences qui en découlent pour la conception et l'application des programmes que nous soutenons. Nous avons surtout appris que nous devons aider les pays à renforcer leurs dispositifs de protection sociale pour atténuer l'effet des crises et de l'ajustement sur les pauvres, tâche normalement accomplie par la Banque mondiale. Il s'avère, et c'est ce que l'on observe surtout en Thaïlande, et aussi en Corée, que les coûts sociaux de ces crises ont été bien inférieurs à ce que la rumeur ne le laissait alors supposer. Néanmoins, il faut tout faire pour essayer de réduire ces coûts, et c'est sur cela que le Conseil a centré son attention.

Nous avons en outre insisté sur la nécessité d'expliquer aux marchés et au grand public le contenu intégral des programmes — c'est ce qui a été fait surtout dans le cas du Brésil — et, bien sûr, d'adapter les programmes à l'évolution de la situation.

Renforcement des systèmes financiers

Au sujet du deuxième thème, les propositions bénéficiant d'un large soutien de la communauté internationale sont celles de promouvoir la transparence et la responsabilité, définir et diffuser des normes et codes de bonnes pratiques universellement acceptés, renforcer les systèmes financiers, accorder une plus grande attention à la manière dont les marchés financiers sont libéralisés et veiller à un déroulement ordonné de ce processus, chercher à associer plus étroitement le secteur privé à la prévention et à la résolution des crises, s'assurer que le régime de change est adapté à la situation du pays, veiller à ce que les ressources du FMI soient adéquates et offrir aux pays des lignes de crédit préven-



tives, du FMI aussi bien que du secteur privé, à titre de défense contre la contagion.

Nous avons bien progressé dans l'amélioration de la transparence de nos opérations et discussions et dans la diffusion des résultats des activités de surveillance du FMI. Nous publions dans la plupart des cas des Notes d'information au public (NIP) après l'examen par le Conseil des rapports de consultation au titre de l'article IV. Nous publions les résumés des discussions tenues par le Conseil lorsque nous faisons des prêts aux pays. Nous avons diffusé les documents du Conseil qui ont trait à l'Initiative PPTE et avons demandé au public son opinion. Nous avons publié les conclusions des évaluations internes et externes de la FASR. Le Conseil a demandé une évaluation externe des activités de surveillance et de recherche économique et en a examiné les résultats. Enfin, nous affichons sur le site du FMI des données à jour sur notre position de liquidité et sur les positions financières des pays membres au FMI.

Plus récemment, le Conseil a adopté le principe de la diffusion par les pays membres des lettres d'intention, des mémorandums de politique économique et financière et des documents-cadres de politique économique à la base des programmes que nous appuyons, et la plupart des pays le font. Il s'agit là d'un changement majeur et important. Nous avons en outre lancé un projet-pilote de 18 mois dans lequel les pays membres peuvent diffuser volontairement les rapports des services du FMI au titre de l'article IV. Nous publions des NIP à la suite de l'examen par le Conseil de documents de synthèse, et nous avons sensiblement libéralisé l'accès du public aux archives du FMI.

Allègement de la dette

Enfin, le troisième thème est le fonctionnement et le financement de la FASR et l'application de l'Initiative PPTE, mise en place par le FMI et la Banque mondiale, avec la participation de toutes les autres institutions multilatérales, en vue d'alléger la charge du service de la dette des pays pauvres très endettés. Le Conseil a cherché les moyens de rendre la FASR et l'Initiative PPTE plus aptes à aider les pays pauvres à assurer leur croissance et leur viabilité extérieure et, surtout, à réduire la pauvreté. Je pense que nous voyons la FASR et l'Initiative PPTE faire une plus grande place à la lutte contre la pauvreté.

En avril 1999, les Conseils du FMI et de la Banque mondiale avaient examiné l'admissibilité de 12 PPTE à l'Initiative et celle d'autres pays était à l'étude. Sept pays avaient rempli les conditions requises pour obtenir un allègement, et trois autres devraient normalement les suivre. Un total de 6 milliards de dollars avait été engagé au titre d'un allègement de la dette en valeur nominale (3 milliards en VAN de 1998), et l'aide à l'Ouganda et à la Bolivie avait été débloquée.

Telle était la situation en avril, mais, face aux préoccupations des ONG, des médias et des groupes confession-

nels, ainsi que des gouvernements et des organisations internationales, qui craignent que l'Initiative n'ait pas fourni un allègement suffisant, le FMI et la Banque mondiale ont envisagé de lui apporter d'autres changements pour la renforcer.

En avril 1999, pour connaître l'opinion du public, le FMI et la Banque mondiale ont affiché sur leurs sites les estimations des coûts des diverses propositions de modification formulées par les gouvernements et la société civile, ainsi que les résumés des débats des deux Conseils et les rapports ayant servi de base de discussion. Nous espérons parvenir à des décisions aux fins du renforcement de l'Initiative et trouver un moyen de financer la FASR, c'est-à-dire de financer notre participation à l'Initiative, décisions qui seraient soumises pour approbation à l'Assemblée annuelle. ■

Corée, Indonésie et Thaïlande : indicateurs économiques

	Moyenne 1990-95	1996	1997	1998 Estimations
(Variations en pourcentage)				
PIB réel aux prix du marché				
Corée	7,8	6,8	5,0	-5,8
Indonésie	8,0	8,0	4,6	-15,3
Thaïlande	9,0	5,5	-0,4	-8,0
Inflation (IPC)				
Corée	6,6	4,9	4,4	7,5
Indonésie	8,7	7,9	6,6	61,1
Thaïlande	5,0	5,9	5,6	8,0
(En pourcentage du PIB)				
Solde des transactions courantes				
Corée	-1,2	-4,7	-1,8	13,3
Indonésie	-2,5	-3,3	-1,8	3,0
Thaïlande	-6,6	-7,9	-2,0	11,4
(Milliards de dollars E.U.; fin de période)				
Réserves				
Corée	...	29,4	9,1	48,5
Indonésie	21,5	23,8
Thaïlande	...	38,7	27,0	29,5

Note : Sauf indication contraire, les chiffres se rapportent à l'année civile.

Source : FMI, Rapport annuel 1999

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
20 septembre	3,33	3,33	3,79
27 septembre	3,38	3,38	3,84

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS : au 1^{er} janvier 1999, les pondérations étaient comme suit : dollar E.U., 41,3 %; euro (Allemagne), 19 %; euro (France), 10,3 %; yen, 17 %; et livre sterling, 12,4 %. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS (113,7 % actuellement) et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Le système financier mondial se remet lentement des crises

Après les secousses de 1998, qui furent parmi les plus violentes de l'après-guerre, le système financier mondial poursuit son redressement, pour l'instant encore fragile, et commence à porter son attention sur l'application des leçons des crises de l'an passé. Dans son étude annuelle des marchés mondiaux, *International Capital Markets: Developments, Prospects, and Policy Issues*, le FMI note que l'action opportune d'un certain nombre de banques centrales et de la communauté internationale a désamorcé une menace de crise mondiale et les marchés financiers ont retrouvé une stabilité relative en 1999. Il subsiste toutefois des risques importants, notamment ceux liés à la réévaluation mondiale actuelle des risques. En ce qui concerne les marchés matures, on s'interroge sur l'évolution des cours des actions aux États-Unis et sur la durabilité d'un dollar fort. Sur les marchés émergents, les risques sont posés par le nombre des investisseurs, qui reste relativement faible, bien qu'il se soit quelque peu redressé sur les marchés «de qualité», par le niveau et la structure du financement extérieur et par les réductions sur les marchés de la dette extérieure.

Le rapport met en lumière les aspects essentiels du comportement des marchés. Les récentes crises ont révélé les faiblesses de la gestion privée des risques, du contrôle des banques et de la surveillance des marchés financiers. Le rapport de 1999 traite de la nécessité de

gérer plus efficacement le système financier mondial et de mieux connaître les répercussions d'un fort levier financier sur le risque systémique.

À la conférence de presse du 8 septembre, Charles Adams, Sous-Directeur du Département des études et chef de l'équipe qui a préparé le rapport, a noté en outre que l'étude examine en particulier comment les marchés financiers petits et moyens ont été affectés par les turbu-

lences et comment des interventions hors de la norme ont été utilisées face à la crise au Brésil, dans la RAS de Hong Kong et en Malaisie. Étant donné l'importance croissante du rôle des principales agences de notation dans la détermination de l'accès aux marchés, le FMI a examiné de plus près les opérations de ces agences pour avoir une connaissance plus approfondie de leur fonctionnement et pour savoir quelles leçons elles tirent des crises de 1998.

Marchés matures

L'année passée, le comportement des marchés matures a continué d'être déterminé par des résultats et politiques macroéconomiques très divergents, notamment les performances solides de l'économie américaine et la crois-

sance négative ou faible enregistrée au Japon et en Europe. D'autres facteurs ont joué, à savoir les retombées de la crise des marchés émergents sur les systèmes bancaires et un climat de faible inflation. Sur le plan structurel, plusieurs événements importants se sont produits, en particulier le lancement réussi de l'euro, les mesures prises par le Japon face aux problèmes de son secteur financier et l'intensification des fusions et acquisitions entre grandes banques.

Mais, en dépit du retour à un plus haut niveau de stabilité et de réformes structurelles cruciales, il subsiste des risques importants, dont la possibilité d'une correction marquée du marché boursier aux États-Unis. L'incertitude quant aux perspectives d'évolution des bénéfices des entreprises, le stade avancé du cycle économique aux États-Unis et la récente inversion du mouvement de baisse des taux d'intérêt dans ce pays donnent à penser qu'une forte correction est possible. De plus, en l'absence d'informations exhaustives sur l'ampleur de l'effet de levier dans les systèmes financiers des grands pays, la vulnérabilité de ces systèmes, et des systèmes des marchés émergents, à une correction peut être considérable.

On peut par ailleurs craindre un affaiblissement soudain, et marqué, du dollar et les risques liés au problème du passage à l'an 2000. À la veille du nouveau millénaire, il se peut qu'il y ait une diminution de la liquidité des marchés et de leur volonté de supporter des risques et qu'une augmentation des primes soit le prix à payer pour des liquidités. On peut imaginer toutes sortes de réactions de la part des marchés, notamment, une fuite massive vers la liquidité et une forte réduction des engagements sur les marchés émergents. Les institutions financières sont à féliciter pour avoir mis récemment l'accent sur l'élaboration de plans d'urgence.

Marchés émergents

Bien que l'accès aux marchés soit en grande partie limité aux émetteurs souverains et que le nombre des investisseurs soit encore réduit, le prix des actifs dans les pays émergents s'est redressé pendant la première moitié de 1999. Le financement extérieur global en faveur des emprunteurs des marchés émergents demeure toutefois faible. L'amélioration des conditions macroéconomiques, surtout en Asie, est contrebalancée par un certain nombre de risques, dont le plus important est la perspective d'un durcissement des conditions monétaires aux États-Unis. Une telle action s'est traditionnellement accompagnée d'un ralentissement des flux de capitaux vers les pays émergents et d'un élargissement des marges de taux d'intérêt sur les titres des marchés émergents. De même, un ajustement marqué des cours des actions sur les marchés matures, tels que les États-Unis, pourrait influencer vivement et négativement sur les cours boursiers des marchés émergents.

Le rapport fait état de préoccupations quant au secteur des entreprises, dont la restructuration ne pro-



M. Adams : Le rapport de cette année examine tout particulièrement comment les marchés financiers petits et moyens ont été affectés par les turbulences.

gresse guère, voire pas du tout, dans un certain nombre de pays d'Asie, et dont la situation se détériore en Amérique latine, avec le ralentissement de l'activité économique. Est également préoccupante la décision prise par certaines banques d'investissement de mettre fin à leurs opérations dans les pays émergents, avec les conséquences qu'elle entraîne (baisse du nombre des investisseurs et de la liquidité et instabilité accrue des prix des actifs).

Gestion du système financier mondial

Les trois lignes de défense contre le risque systémique, discipline du marché, contrôle et réglementation prudentiels et surveillance macroprudentielle, n'ont pu éviter un recours excessif à l'emprunt en 1998 et ont été au centre des efforts de réforme ultérieurs. Les nouvelles propositions font ressortir la nécessité de renforcer le contrôle par les banques de leurs engagements dans les fonds spéculatifs et d'accroître sensiblement le volume d'informations que les institutions financières, y compris ces fonds, communiquent à leurs contreparties et aux marchés.

S'il salue ces initiatives, le FMI souligne toutefois dans son rapport les grands défis qui subsistent. Il attire en particulier l'attention sur l'absence de cadre analytique permettant de déterminer quand le levier financier atteint un niveau insoutenable, sur la nécessité de trouver des moyens d'inciter les entreprises privées à améliorer la gestion des risques, et sur l'importance d'une amélioration de la nature des informations et d'une augmentation de la fréquence de leur diffusion aux marchés.

Dans le domaine de la surveillance macroprudentielle, il est nécessaire de suivre de plus près l'évolution de la liquidité mondiale, d'explorer les synergies entre cette surveillance et le contrôle des diverses institutions financières, et d'améliorer les connaissances que les autorités de surveillance ont des mécanismes de gestion des risques dans les entreprises. Par ailleurs, il faut s'attacher davantage à déterminer si le recours massif des entreprises aux pratiques modernes de gestion des risques peut aggraver les turbulences financières.

Les problèmes systémiques posés par les institutions et activités à fort effet de levier font actuellement l'objet d'un certain nombre d'études internationales, dont celle du Forum sur la stabilité financière. D'après le rapport, les questions systémiques peuvent être réglées par une forte intensification de la discipline du marché, qui irait de pair avec une meilleure divulgation des informations et une plus grande transparence, une évaluation plus rigoureuse de l'exposition des créanciers et des pays aux risques, et une gestion privée des risques et des systèmes de contrôle plus efficaces. Mais il faut approfondir l'étude de l'effet des activités des institutions à fort levier financier sur les pays de taille petite ou moyenne.

Réactions hors de la norme

Face à des pressions financières extrêmes, certains pays ont opté l'an dernier pour des solutions hors de la

norme. L'Autorité monétaire de Hong Kong est intervenue sur les marchés des actions et dérivés par crainte d'un «double jeu» de la part des spéculateurs à fort levier financier; la Malaisie a eu recours au contrôle des flux de capitaux pour accroître son indépendance monétaire et mettre fin aux opérations offshore dans sa monnaie; et le Brésil est intervenu sur le marché de sa dette extérieure.

Selon Donald J. Mathieson, Chef de la Division des études sur les marchés émergents, la Malaisie avait un ratio dette bancaire des entreprises/PIB très élevé, et le secteur des entreprises était donc très sensible aux variations des taux d'intérêt. Les autorités ont eu recours au contrôle des flux de capitaux en partie pour séparer le marché financier intérieur du marché international et pour pouvoir appliquer des taux d'intérêt plus bas. Par ailleurs, le contrôle est entré en vigueur après que le gros des pressions extérieures s'est fait sentir et, partant, son efficacité n'a jamais été tout à fait mise à l'épreuve. Il est difficile de déterminer à quel point il aurait été efficace en période de fortes tensions, mais il n'y a pas eu d'infraction massive pendant la durée de son application.

Les autorités ont appliqué d'autres réformes clés, en particulier dans les secteurs des banques et des entreprises, qui ont amélioré la situation économique du pays.

Agences de notation

Étant donné le rôle plus important des marchés des capitaux dans les financements, les grandes agences de notation ont rempli une fonction essentielle, celle de fournir une évaluation normalisée des risques de crédit. Ces organismes avaient détecté la faiblesse des systèmes financiers d'un certain nombre de pays asiatiques avant la crise, mais le maintien des bonnes notations données à nombre de pays et leur abaissement marqué pendant la crise ont été parmi les facteurs à l'origine de la nature procyclique des flux de capitaux.

Les grandes agences de notation s'attachent maintenant à renforcer leurs analyses, et les propositions du Comité de Bâle, qui fonde la pondération du risque de capital des banques sur la notation extérieure, confèrent un caractère encore plus urgent à leurs efforts. Un processus de notation plus efficace pourrait aider à atténuer l'évolution en dents de scie qui a caractérisé les mouvements de capitaux internationaux. ■

Le rapport intitulé *International Capital Markets: Developments, Prospects, and Policy Issues*, établi par une équipe du FMI sous la direction de Charles Adams, Donald J. Mathieson et Garry Schinasi, est en vente au prix de 36 dollars (25 dollars pour les enseignants et étudiants des universités) au Service des publications du FMI. Pour le commander, voir page 297. La transcription intégrale de la conférence de presse du 8 septembre est affichée sur le site du FMI (www.imf.org).



M. Mathieson : Il est difficile de déterminer à quel point le contrôle des flux de capitaux aurait été efficace en période de fortes tensions.

Comment évaluer la solidité du système financier pour améliorer la surveillance?

Alors que d'ambitieuses mesures visant à renforcer les systèmes financiers, améliorer la transparence et résoudre les problèmes systémiques du secteur financier sont envisagées

en Asie de l'Est et ailleurs, plusieurs questions cruciales se posent. Comment le FMI peut-il renforcer la surveillance qu'il exerce sur les systèmes financiers des pays dans le cadre des consultations au titre de l'article IV? Quels indicateurs seraient les plus efficaces pour surveiller la stabilité du système financier? La communauté internationale devrait-elle établir des principes directeurs et des normes pour l'établissement de ces indicateurs (c'est-à-dire, les indicateurs ma-

croprudentiels) et viser, d'une manière générale, une harmonisation des efforts dans ce domaine?

Pour répondre à ces questions, les Départements de la monnaie et des changes et des statistiques ont organisé, les 10 et 11 septembre au siège du FMI, une réunion consultative qui a permis de recueillir un vaste ensemble d'opinions. Cette réunion a rassemblé des experts de haut niveau et des représentants de banques centrales et d'organismes de contrôle bancaire, de banques et de sociétés d'investissement privées, d'universités et d'organisations internationales. De hauts fonctionnaires, des membres de la direction et des administrateurs du FMI ont aussi participé à la réunion.

Comment renforcer la surveillance

Ouvrant la réunion, M. Michel Camdessus, Directeur général du FMI, a mis en relief le rôle de la surveillance qu'exerce le FMI sur les systèmes financiers des pays et aussi l'importance que revêt un meilleur suivi des systèmes financiers par les

pays eux-mêmes pour consolider l'architecture financière internationale. Le FMI est en train de renforcer son action dans ce domaine par le Programme d'évaluation du secteur financier, qu'il met au point conjointement avec la Banque mondiale. Le programme vise à détecter rapidement les problèmes et à mettre au point à bref délai des ripostes pour éviter des crises systémiques coûteuses. La définition d'un ensemble d'indicateurs macroprudentiels de base appuiera ces efforts.

Les principales questions tenaient à la possibilité de définir un ensemble d'indicateurs macroprudentiels que le FMI puisse utiliser dans son travail de surveillance et à l'inclusion de ces indicateurs dans la Norme spéciale

de diffusion des données du FMI ou dans d'autres cadres. Les participants ont exposé leurs expériences dans les domaines de la définition, de la collecte, de l'utilisation et de la diffusion des indicateurs macroprudentiels. Les participants venus du secteur privé ont donné des indications utiles concernant le suivi des risques systémiques du secteur financier qu'ils effectuent pour fonder leurs décisions d'investissement.

Évaluer la santé du secteur financier

De l'avis général, le domaine des indicateurs macroprudentiels est encore mal connu. En particulier, aucun consensus n'existe encore quant au modèle qui permettrait de déterminer la vulnérabilité des systèmes financiers ou à propos de l'ensemble d'indicateurs macroprudentiels à adopter. L'utilisation d'un indicateur composite unique est considérée comme simpliste, voire comme une source possible de méprise. L'analyse de la vulnérabilité du secteur financier ne peut non plus reposer exclusivement sur des indicateurs quantitatifs. Des informations qualitatives concernant le cadre institutionnel et des jugements avisés sont aussi indispensables.

La réunion a mis en évidence plusieurs éléments importants que les autorités nationales devraient prendre en considération lorsqu'elles examinent la vulnérabilité du secteur financier. Il s'agit de l'importance relative des variables macroéconomiques et des données macroprudentielles globales, ainsi que la place à donner aux facteurs conjoncturels dans l'interprétation des variations des conditions macroprudentielles. Les participants ont aussi souligné que les institutions financières, en général, font preuve de grégairisme, s'attendent à être renflouées et sous-estiment les risques de chocs.

Sélection et évaluation des indicateurs

En ce qui concerne les questions spécifiques liées à la sélection et à l'évaluation des indicateurs macroprudentiels, les participants s'accordent généralement à penser qu'il faut améliorer la qualité des pratiques comptables dans nombre de pays, évaluer les établissements financiers non bancaires et la santé du secteur des entreprises non financières, remédier aux lacunes que présente l'agrégation des données microprudentielles servant à établir les indicateurs macroprudentiels et élaborer des repères et des normes pour ces indicateurs. Il faudrait définir le champ des travaux à effectuer et s'assurer qu'il est techniquement possible de calculer les indicateurs macroprudentiels et le groupe préconise, eu égard aux questions complexes que cela soulève, de réaliser une enquête, au niveau national, auprès des organismes de contrôle, des autorités statistiques et des utilisateurs de données.

Selon M. Stefan Ingves, Directeur du Département de la monnaie et des changes, l'analyse macroprudentielle



M. Ingves : Les tests de résistance sont importants dans les analyses macroprudentielles prospectives.



Mme Carson : Il faut encourager les autorités à établir et à diffuser des indicateurs macroprudentiels.

exige une articulation cohérente entre la théorie et la pratique, entre le travail des contrôleurs chargés des différentes institutions et celui des banques centrales responsables de la stabilité du système et entre les divers indicateurs rétrospectifs et prospectifs de l'état du secteur financier. Il souligne l'importance des tests de résistance dans les analyses macroprudentielles fondées sur des approches prospectives. Il faut aussi améliorer les indicateurs du cycle des prix des actifs pour déterminer son rôle dans le déclenchement des crises financières, disposer de données plus complètes sur l'endettement et la situation financière des entreprises et des ménages et, enfin, mieux comprendre les phénomènes de contagion.

De l'avis de M^{me} Carol Carson, Directrice du Département des statistiques, étant donné le travail considérable que représenterait l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs macroprudentiels de base, il est prématuré d'inclure ces indicateurs dans la Norme spéciale de diffusion des données. Chacun estimant que le public doit

être mieux informé à propos de la santé du secteur financier, M^{me} Carson note qu'il faudrait envisager d'inciter les autorités nationales à établir et à diffuser des indicateurs macroprudentiels. Les participants du secteur privé préconisent des ensembles de données comparables au niveau international, qui faciliteraient les comparaisons entre les pays. Ils s'accordent, à cet égard, sur la nécessité d'engager un processus qui déboucherait, à terme, sur une meilleure harmonisation des données.

Les observations formulées à l'occasion de cette réunion consultative seront incorporées dans un document consacré aux indicateurs macroprudentiels et aux questions de diffusion des données qui sera soumis au Conseil d'administration, pour examen, en octobre 1999.

Paul Hilbers et Marina Moretti
FMI, Département de la monnaie et des changes
Russell Krueger
FMI, Département des statistiques

Publications récentes

Rapports annuels

Rapport annuel 1999 (gratuit)

Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions 1999 (95 dollars; enseignants et étudiants des universités : 47,50 dollars)

Études économiques et financières

International Capital Markets: Developments, Prospects, and Policy Issues, étude d'une équipe du FMI dirigée par Charles Adams, Donald J. Mathieson et Garry Schinasi (36 dollars; enseignants et étudiants des universités : 25 dollars)

Études spéciales

(18 dollars; enseignants et étudiants des universités : 15 dollars)

179 : *Disinflation in Transition, 1993-97*, Carlo Cottarelli et Peter Doyle

182 : *Tax Reform in the Baltics, Russia, and Other Countries of the Former Soviet Union*, étude d'une équipe du FMI dirigée par Liam Ebrill et Oleh Havrylyshyn

183 : *Economic Reforms in Kazakhstan, Kyrgyz Republic, Tajikistan, Turkmenistan, and Uzbekistan*, Emine Gü, Harry Snoek, Jon Craig, Jimmy McHugh, Ivailo Izvorski et Ron van Rooden

Documents de travail (7 dollars)

99/104 : *The IMF Approach to Economic Stabilization*, Michael Mussa et Miguel Savastano

Analyses économiques (gratuit)

17 : La libéralisation des mouvements de capitaux

Rapports sur les États membres (15 dollars)

99/87 : Irlande : rapport au titre de l'article IV (projet-pilote)

99/88 : Danemark : rapport au titre de l'article IV (projet-pilote)

99/89 : Bahamas : rapport au titre de l'article IV (projet-pilote)

99/90 : République tchèque : questions fondamentales

99/91 : République tchèque : appendice statistique

99/94 : Suède : rapport au titre de l'article IV (projet-pilote)

99/95 : Kazakhstan : questions fondamentales et appendice statistique

99/96 : Lituanie : questions fondamentales et appendice statistique (documents de référence pour le projet-pilote)

99/99 : Lettonie : questions fondamentales et appendice statistique (documents de référence pour le projet-pilote)

99/101 : États-Unis : questions fondamentales (documents de référence pour le projet-pilote)

99/103 : Nouvelle-Zélande : rapport des services du FMI pour les consultations de 1999 au titre de l'article IV (projet-pilote)

99/104 : Tunisie : rapport des services du FMI pour les consultations de 1999 au titre de l'article IV (projet-pilote)



On peut se procurer ces publications en s'adressant à : Publication Services, Box XS900, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

On trouvera sur le site www.imf.org des informations concernant le FMI, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI* et du *Supplément annuel consacré au FMI, Finances & Développement*, un catalogue à jour des publications, tous les documents de travail et documents de synthèse du FMI, les notes d'information au public (NIP) et le taux quotidien du DTS pour 45 monnaies.

On trouvera ci-après des extraits de récents communiqués de presse du FMI, dont le texte intégral peut être obtenu sur le site www.imf.org ou, sur demande, par télécopie au numéro (202) 623-6278 (Division des relations publiques).

Cameroun : FASR

Le FMI a approuvé le troisième prêt annuel FASR à l'appui du programme économique et financier du Cameroun. Le montant initial du prêt triennal FASR, approuvé le 20 août 1997, est de

«Les administrateurs félicitent les autorités de leurs bons résultats dans l'application des deux premiers programmes annuels appuyés par la FASR. Malgré la détérioration des termes de l'échange au premier semestre de 1998/99, l'activité économique a conservé son dynamisme et l'inflation est tombée à un faible niveau sous l'effet de politiques macroéconomiques appropriées.

«Les administrateurs notent les progrès réalisés ces deux dernières années dans le domaine des finances publiques (transfert régulier des recettes pétrolières au budget, application réussie de la TVA et adoption d'un plan d'action visant à améliorer la gestion des dépenses). Ils soulignent toutefois qu'il importe de renforcer davantage la position budgétaire à moyen terme.

«Les administrateurs constatent que des progrès ont été accomplis dans la mise en oeuvre des réformes structurelles, notamment la restructuration du système bancaire, la vaste opération de privatisation des entreprises publiques et les importantes mesures de libéralisation des secteurs de l'énergie et des transports. Ils insistent sur la nécessité d'accroître la transparence et de lutter contre la corruption pour rendre les opérations de l'État plus efficaces et stimuler l'investissement privé.

«Les administrateurs engagent les autorités à continuer d'obtenir des résultats solides dans l'application de leur programme et à élaborer des plans précis de dépenses dans les secteurs sociaux en vue d'une utilisation efficace des ressources additionnelles affectées aux secteurs prioritaires (santé, éducation et lutte contre la pauvreté). En résumé, les administrateurs expriment l'espoir qu'une application résolue des réformes structurelles et un bon ciblage des dépenses sociales permettront au Cameroun d'être admissible à l'Initiative PPTE.»

Résumé du programme

Le Cameroun a obtenu de bons résultats dans le cadre du premier programme annuel FASR et le bilan du deuxième programme a été lui aussi favorable, malgré une forte détérioration

Cameroun : indicateurs économiques et financiers

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99		1999/00	2000/01	2001/02
				Est.	Progr. rév.			
				Est.	Progr.		Projections	
				(Variations en pourcentage)				
PIB en prix constants	5,0	5,1	5,0	4,4	4,4	4,8	5,3	5,5
Prix à la consommation (fin de période) ¹	4,6	7,0	2,2	2,0	2,2	2,0	2,0	2,0
				(En pourcentage du PIB)				
Déficit budgétaire global (hors dons)	-1,8	-1,0	-1,7	-3,6	-3,4	-2,9	-2,6	-2,4
Solde extérieur courant (dons inclus)	-4,1	-2,8	-2,7	-4,4	-4,4	-3,2	-3,0	-2,4
				(Millions de DTS)				
Réserves internationales nettes (fin de période)	-409,0	-286,0	-312,0	-313,0	-286,0	-228,0	-129,0	-14,0

Note : l'exercice commence en juillet.

¹À compter de 1994/95, l'inflation est mesurée par l'indice des prix à la consommation, calculé sur la base d'un panier révisé de biens et services.

Sources : autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI

162,12 millions de DTS (221,24 millions de dollars), dont 108,08 millions de DTS (147,49 millions de dollars) ont été décaissés. En vertu de la décision d'aujourd'hui, le Cameroun recevra un montant supplémentaire de 54,04 millions de DTS (73,75 millions de dollars), à décaisser pendant la troisième année, dont 18,01 millions de DTS (24,58 millions de dollars) sont disponibles immédiatement.

Voici des extraits de la déclaration faite par Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, à l'issue des discussions du Conseil d'administration.

Le FMI lève la déclaration de non-coopération à l'encontre du Soudan

Dans une note d'information diffusée le 31 août, le FMI annonce que le Soudan se tient depuis février 1997 à un calendrier de paiements de sa dette envers le FMI et a réalisé des progrès dans la mise en oeuvre des politiques macroéconomiques et structurelles. En foi de quoi, et ayant tout lieu de croire en la poursuite de sa coopération avec le FMI, le Conseil d'administration a levé le 27 août 1999 la déclaration de non-coopération à l'encontre du Soudan, en vigueur depuis le 14 septembre 1990. En outre, le Conseil a décidé qu'il pourrait envisager de lever la suspension des droits de vote et autres droits connexes du Soudan si ses performances dans le domaine des politiques économiques et des paiements au FMI sont satisfaisantes pendant une période d'évaluation d'environ 12 mois à compter de la date de la décision du Conseil.

La décision du Conseil d'administration est la première étape du processus de désescalade des mesures correctives engagées à l'encontre du Soudan. Ce processus vise à encourager les pays membres ayant des arriérés de longue date envers le FMI à établir de bons antécédents en matière d'application des

politiques et d'exécution des paiements au FMI. L'objectif ultime est d'éliminer en totalité leurs arriérés et de leur permettre d'avoir de nouveau accès aux ressources du FMI.

À l'issue des discussions du Conseil, Shigemitsu Sugisaki, Directeur général adjoint du FMI, a fait la déclaration suivante : «Le Soudan a établi des antécédents encourageants en matière d'application des politiques économiques et d'exécution des paiements au FMI dans le cadre des programmes suivis par l'institution pour 1997 et 1998 et a jeté des bases solides pour la poursuite de tels résultats dans le cadre du programme à moyen terme (1999-2001) suivi par le FMI. Cependant, par suite des faiblesses structurelles de l'économie soudanaise, il est essentiel que les autorités demeurent vigilantes et maintiennent le programme sur la voie tracée, en ce qui concerne la mise en oeuvre des politiques macroéconomiques aussi bien que structurelles. Le Soudan doit effectuer les paiements au FMI et à ses autres créanciers comme il s'est engagé à le faire. Cela permettrait au FMI d'envisager de pousser plus avant la désescalade des mesures correctives et, à terme, d'examiner la possibilité d'un programme d'accumulation de droits.»

Le texte intégral de la note d'information n° 99/52 est affiché sur le site du FMI (www.imf.org).

des termes de l'échange dans la première moitié de 1998/99. Presque tous les critères de réalisation et repères quantitatifs et structurels fixés pour les 12 mois ont été observés.

La stratégie à moyen terme vise à rétablir la viabilité extérieure et intérieure, à mettre l'économie sur la voie d'une croissance durable et à réduire sensiblement la pauvreté. Dans le cadre ainsi défini, les principaux objectifs macroéconomiques pour 1999/2000 sont de limiter l'inflation à 2 % et le déficit extérieur courant à 3½ % du PIB.

Les objectifs budgétaires fondamentaux sont d'assurer un excédent primaire de 5,2 % du PIB et de ramener ainsi le déficit budgétaire global à 2,9 % du PIB (hors dons). L'intention des autorités est d'accroître les recettes non pétrolières en améliorant l'administration des douanes et des impôts, de combattre la fraude fiscale, d'élargir la base d'imposition et d'améliorer le recouvrement de la TVA. Par ailleurs, toutes les taxes à l'exportation ont été éliminées, à l'exception des taxes sur les produits sylvicoles.

Les réformes structurelles viseront principalement à renforcer et approfondir les réformes engagées dans l'agro-industrie, les secteurs des services publics, du pétrole et des transports, ainsi que le secteur financier.

Il est indispensable d'accroître la transparence et de lutter contre la corruption pour rendre les opérations de l'État plus efficaces et stimuler l'investissement privé.

Le Cameroun compte atteindre ses objectifs sociaux en veillant au renforcement de la croissance, qui irait de pair avec l'amélioration et l'augmentation des dépenses affectées aux soins de santé primaires et à l'éducation de base, et en assurant l'accès à l'eau potable et aux médicaments génériques.

Le Cameroun est membre du FMI depuis le 10 juillet 1963. Sa quote-part est de 185,70 millions de DTS (253,41 millions de dollars). L'encours total des crédits du FMI à ce pays s'élève actuellement à 128,17 millions de DTS (174,91 millions de dollars).

Communiqué de presse du FMI n° 99/40, 7 septembre

Burkina Faso : FASR

Le FMI a approuvé en faveur du Burkina Faso un prêt FASR de trois ans, d'un montant équivalant à 39,12 millions de DTS (53,79 millions de dollars) à l'appui du programme économique du gouvernement pour 1999-2002. Le premier prêt annuel sera décaissé en deux versements, dont le premier, d'un montant équivalant à 5,59 millions de DTS (7,69 millions de dollars), sera effectué prochainement.

Voici des extraits de la déclaration faite par Shigemitsu Sugisaki, Directeur général adjoint du FMI, à l'issue des discussions du Conseil d'administration :

«Les administrateurs notent avec satisfaction les progrès réalisés dans la réduction des déséquilibres macroéconomiques et l'application des réformes structurelles dans le cadre des programmes FASR précédents. Ils jugent encourageantes l'évolution de la situation économique et financière en 1998 et les perspectives d'évolution, pour 1999, de la croissance, de l'inflation, qui devrait rester faible, et de l'excédent budgétaire primaire, dont la progression devrait se poursuivre. Ils approuvent l'accent mis dans le nouveau programme FASR sur l'achèvement des réformes, qui devrait contribuer à réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs et assurer la forte croissance nécessaire pour réduire la pauvreté et améliorer les principaux indicateurs sociaux.

«Dans le domaine budgétaire, les administrateurs notent que l'un des principaux objectifs est d'élargir l'assiette fiscale en améliorant l'imposition du secteur informel et en réduisant les exonérations de manière à compenser la baisse des recettes à attendre de la mise en

place du tarif extérieur commun de l'UEMOA. Pour ce qui est des dépenses, la politique restera prudente tout en dégagant un surcroît de ressources à affecter à l'infrastructure économique et aux secteurs sociaux prioritaires, notamment la santé et l'éducation. À cet égard, les administrateurs se félicitent des efforts engagés pour accroître la transparence et accentuer l'orientation à moyen terme du budget par le biais de budgets-programme pluriannuels dans les principaux ministères. Ils saluent en outre la volonté des autorités d'intensifier davantage leur action dans les secteurs sociaux clés et d'affecter à ces secteurs les ressources qui seront libérées grâce à l'Initiative PPTE.

«Les administrateurs soulignent la nécessité d'opérer avec détermination les réformes structurelles en cours. En particulier, ils

Burkina Faso : indicateurs économiques et financiers

	1996	1997 Est.	1998		1999		2000	2001	2002
			Progr.	Est.	Est.	Progr.			
	(Variations en pourcentage)								
PIB en prix constants	6,0	4,8	6,2	6,2	5,7	5,3	5,7	6,5	6,6
Prix à la consommation (fin de période)	6,9	-0,1	2,5	1,0	2,5	2,3	1,5	2,0	2,0
Solde budgétaire global, hors dons	-9,0	-10,2	-10,3	-9,8	-10,1	-10,0	-10,4	-9,9	-8,8
Solde extérieur courant (hors transferts courants officiels)	-14,7	-13,9	-10,9	-13,8	-10,2	-15,0	-12,8	-11,5	-10,8
	(Mois d'importations)								
Réserves officielles brutes	10,7	10,6	9,8	8,7	9,7	8,5	8,3	8,2	8,3

Sources : autorités du Burkina Faso et estimations et projections des services du FMI

engagent les autorités à poursuivre leurs efforts pour diversifier l'économie, privatiser les secteurs des télécommunications et de l'énergie, ouvrir le secteur du coton aux investisseurs privés, renforcer davantage le système juridique et judiciaire et rendre l'environnement global plus propice au développement du secteur privé. Les administrateurs attachent de l'importance aux progrès accomplis récemment dans la mobilisation d'un soutien intérieur de plus en plus large à la stratégie de réforme économique.»

Résumé du programme

La stratégie à moyen terme consiste à assurer une forte expansion économique par un accroissement de la compétitivité globale, la diversification des exportations et l'achèvement du programme de réformes. La politique budgétaire pour 1999 et 2000 vise à compenser en partie les pertes de recettes dues à l'institution du tarif extérieur commun et la baisse de la rentabilité du secteur du coton en améliorant l'administration de l'impôt et en élargissant l'assiette fiscale. Pour ce qui est de la politique monétaire, dont la conduite est assurée au niveau régional dans le cadre de l'UEMOA, son objectif est de préserver le rattachement à l'euro et de renforcer la position des réserves de change de l'Union.

Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

	Août 1999	Janv.-août 1999	Janv.-août 1998
Compte des ressources générales	451,72	7.820,91	12.569,17
Accords de confirmation	70,67	5.541,17	6.657,74
FRS	0,00	3.636,09	4.650,00
Accords élargis	367,27	1.599,34	3.754,88
FRS	0,00	0,00	675,02
FFCI	13,78	680,40	2.156,55
Accords FASR	69,43	571,68	580,50
Total	521,15	8.392,59	13.149,67

Note : FASR = facilité d'ajustement structurel renforcée.

FFCI = facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus.

FRS = facilité de réserve supplémentaire.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Les réformes structurelles viseront principalement à étendre les opérations de privatisation aux services d'utilité publique et aux hôtels, à élargir la participation du secteur privé dans le secteur du coton et à faciliter le rôle du secteur privé, notamment par un renforcement du système judiciaire.

L'allègement de la dette à attendre de l'Initiative PPTE accroîtra les ressources destinées aux secteurs sociaux. L'amélioration des principaux indicateurs sociaux est l'axe central du programme à moyen

terme. Dans le secteur de la santé, l'un des objectifs fondamentaux est de veiller à ce que le réseau des centres de santé soit tout à fait opérationnel, doté d'un personnel compétent et approvisionné en médicaments essentiels. Dans le secteur de l'éducation, le gouvernement entend affecter un surcroît de ressources à la construction d'écoles et à l'acquisition d'un matériel scolaire adéquat.

Le Burkina Faso est membre du FMI depuis le 2 mai 1963. Sa quote-part est de 60,20 millions de DTS (82,77 millions de dol-

Les pays membres «achètent» la monnaie d'autres membres, ou des DTS, à l'aide d'un montant équivalent de leur propre monnaie.

Accords du FMI au 31 août

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
			(Millions de DTS)	
Accords de confirmation			39.577,64	13.951,81
Bosnie-Herzégovine	29 mai 1998	28 avr. 2000	77,51	24,24
Brésil ¹	2 déc. 1998	1 ^{er} déc. 2001	13.024,80	5.969,70
Cap-Vert	20 févr. 1998	31 déc. 1999	2,50	2,50
Corée ¹	4 déc. 1997	3 déc. 2000	15.500,00	1.087,50
El Salvador	23 sept. 1998	22 févr. 2000	37,68	37,68
Mexique	7 juil. 1999	30 nov. 2000	3.103,00	2.585,80
Philippines	1 ^{er} avr. 1998	31 mars 2000	1.020,79	475,13
Roumanie	5 août 1999	31 mars 2000	400,00	347,00
Russie	28 juil. 1999	27 déc. 2000	3.300,00	2.828,57
Thaïlande	20 août 1997	19 juin 2000	2.900,00	400,00
Uruguay	29 mars 1999	28 mars 2000	70,00	70,00
Zimbabwe	2 août 1999	1 ^{er} oct. 2000	141,36	123,69
Accords élargis de crédit			11.749,03	6.790,76
Argentine	4 févr. 1998	3 févr. 2001	2.080,00	2.080,00
Azerbaïdjan	20 déc. 1996	19 déc. 1999	58,50	5,26
Bulgarie	25 sept. 1998	24 sept. 2001	627,62	418,42
Croatie	12 mars 1997	11 mars 2000	353,16	324,38
Indonésie	25 août 1998	5 nov. 2000	5.383,10	1.585,40
Jordanie	15 avril 1999	14 avr. 2002	127,88	117,22
Moldova	20 mai 1996	19 mai 2000	135,00	47,50
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	454,92	341,18
Panama	10 déc. 1997	9 déc. 2000	120,00	80,00
Pérou	24 juin 1999	31 mai 2002	383,00	383,00
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2001	1.919,95	1.342,50
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2000	105,90	65,90
Accords FASR			3.902,61	2.021,47
Albanie	13 mai 1998	12 mai 2001	45,04	23,69
Arménie	14 févr. 1996	20 déc. 1999	109,35	20,93
Azerbaïdjan	20 déc. 1996	24 janv. 2000	93,60	11,70
Bénin	28 août 1996	7 janv. 2000	27,18	14,50
Bolivie	18 sept. 1998	17 sept. 2001	100,96	67,31
Burkina Faso	14 juin 1996	13 sept. 1999	39,78	0,00
Cameroun	20 août 1997	19 août 2000	162,12	54,04
Côte d'Ivoire	17 mars 1998	16 mars 2001	285,84	161,98
Éthiopie	11 oct. 1996	22 oct. 1999	88,47	58,98
Gambie	29 juin 1998	28 juin 2001	20,61	17,18
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	155,00	132,84
Guinée	13 janv. 1997	12 janv. 2000	70,80	23,60
Guyana	15 juil. 1998	14 juil. 2001	53,76	35,84
Haïti	18 oct. 1996	17 oct. 1999	91,05	75,88
Honduras	26 mars 1999	25 mars 2002	156,75	96,90
Macédoine	11 avr. 1997	10 avr. 2000	54,56	27,28
Madagascar	27 nov. 1996	27 juil. 2000	81,36	40,68
Malawi	18 oct. 1995	16 déc. 1999	50,96	7,64
Mali	6 août 1999	5 août 1999	46,65	39,90
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	36,42
Mongolie	30 juil. 1997	29 juil. 2000	33,39	21,89
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	58,80	50,40
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2001	148,96	67,27
Ouganda	10 nov. 1997	9 nov. 2000	100,43	43,52
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	682,38	417,01
République Centrafricaine	20 juil. 1998	19 juil. 2001	49,44	32,96
République kirghize	26 juin 1998	25 juin 2001	73,38	43,00
Rwanda	24 juin 1998	23 juin 2001	71,40	47,60
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2001	107,01	57,07
Tadjikistan	24 juin 1998	23 juin 2001	100,30	53,34
Tanzanie	8 nov. 1996	7 févr. 2000	181,59	0,00
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2000	264,75	114,75
Zambie	25 mars 1999	24 mars 2002	254,45	244,45
Total			55.229,28	22.883,12

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

Note : FASR = facilité d'ajustement structurel renforcée.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie

lars). L'encours total de ses obligations financières envers le FMI s'élevé actuellement à 84,74 millions de DTS (116,51 millions de dollars).

Communiqué de presse du FMI n° 99/42, 10 septembre

Guinée-Bissau : aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit

Le FMI a approuvé en faveur de la Guinée-Bissau un prêt de 2,13 millions de DTS (3 millions de dollars) au titre de sa politique d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit pour soutenir le programme de reconstruction et de redressement économique du gouvernement à la suite du conflit armé de 1998. Ce montant pourra être décaissé immédiatement.

À l'issue de l'examen par le Conseil d'administration de la demande présentée par la Guinée-Bissau, Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, a fait la déclaration suivante :

«Les administrateurs déplorent que la guerre civile de 1998-99 en Guinée-Bissau ait infligé de vives souffrances à la population et causé de graves dégâts à l'économie et à l'infrastructure. Ils jugent encourageante la détermination dont le gouvernement fait preuve pour remédier aux perturbations provoquées par le conflit, restaurer les services de base et remettre sur pied l'appareil administratif. Ils expriment l'espoir que la situation institutionnelle s'améliorera rapidement et que les élections auront lieu dans l'ordre afin d'inspirer confiance à la communauté internationale et de créer un environnement propice au développement économique.

«Les administrateurs se félicitent de l'adoption par le gouvernement d'un programme qui sera soutenu par le FMI dans le cadre de sa politique d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit. Ce programme est centré à juste titre sur la reconstruction, la démobilisation des combattants, le rétablissement des services sociaux et administratifs essentiels et le renforcement des opérations du secteur privé. Les administrateurs soulignent qu'il importe de veiller à remettre sur pied l'administration fiscale et douanière et de soumettre à un contrôle rigoureux le processus de dépense. Ils insistent pour qu'un plan de règlement des arriérés envers le secteur privé soit rapidement mis au point et appliqué avec l'aide financière de l'étranger.

«Les administrateurs soulignent la nécessité d'assurer la reprise des opérations de restructuration et de privatisation des entreprises publiques et de renforcer le secteur bancaire par la recapitalisation de la principale banque, accompagnée de la cession de la participation minoritaire de l'État dans celle-ci.

«Les administrateurs estiment qu'une application satisfaisante de ce programme pourrait ouvrir la voie à l'élaboration d'un programme susceptible d'être appuyé par un nouvel accord FASR; ils espèrent que, lorsque le Conseil souscrira à un tel programme, le pays sera en mesure d'atteindre le stade de la prise de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE, ce qui est essentiel pour réduire le fardeau extrêmement lourd du service de sa dette.»

Résumé du programme

Après les intenses hostilités du milieu de 1998, le gouvernement s'attaque maintenant aux problèmes économiques, humanitaires et politiques les plus urgents. Les élections étant fixées au 28 novembre 1999, il faut entamer sans tarder les préparatifs pour assurer qu'elles auront lieu dans un climat paisible et suivant les principes démocratiques. Dans le secteur de l'énergie, la production et la distribution d'électricité et d'eau doivent retourner à un niveau satisfaisant. Les occupants des maisons détruites ou endommagées pendant le conflit ont besoin d'aide, et le ravitaillement de certaines régions du pays doit être assuré.

Le gouvernement a pour objectifs prioritaires non seulement d'atténuer les effets immédiats du conflit sur la population, mais aussi de restaurer les services sociaux, de fournir un soutien au secteur privé, de rembourser les arriérés et de faire régner l'ordre public. Il a commencé à accorder une aide hautement concessionnelle au secteur privé pour favoriser la reprise de l'activité des entreprises, s'est engagé à régler les arriérés accumulés jusqu'au milieu de 1998 et compte accélérer le remboursement de ses obligations pour les biens et services utilisés pendant le conflit, dont l'électricité et le pétrole. À la fin de

juillet 1999, le gouvernement était à jour dans le paiement des salaires et pensions pour les six premiers mois de l'année.

Dans le domaine budgétaire, le Ministère des finances a pris des mesures pour remettre sur pied les principaux services chargés du budget et des recettes, notamment les directions du budget et du Trésor, les douanes et le fisc. Il est urgent de restaurer le fichier élec-

Guinée-Bissau : indicateurs économiques et financiers					
	1996	1997		1998	1999
	Est.	Progr.	Est. ¹	Est.	Proj.
(Variations en pourcentage)					
PIB réel aux prix du marché	4,6	5,1	5,4	-28,1	7,5
Indice des prix à la consommation (fin de période)	65,6	10,3	16,8	7,9	6,0
(Mois d'importations de biens et services)					
Réserves officielles brutes	1,6	2,7	4,5	6,0	3,1
(En pourcentage du PIB)					
Solde extérieur courant (hors transferts courants officiels)	-27,4	-18,0	-23,4	-19,3	-38,4

¹Le 2 mai 1997, le franc CFA a remplacé le peso en tant que monnaie ayant cours légal en Guinée-Bissau, au taux de conversion de 65 pesos pour 1 franc CFA.

Sources : autorités de la Guinée-Bissau et estimations et projections des services du FMI

trique des contribuables et d'amorcer l'établissement des rôles pour les contribuables moyens. Pour ce qui est du budget 1999, les recettes fiscales proviendront surtout des droits de douane et des impôts indirects, car le produit des impôts sur les bénéfices restera faible en raison des pertes subies par les entreprises en 1998. Le déficit du budget primaire pour 1999 devrait représenter 4,2 % du PIB, niveau égal à celui de 1997.

La politique monétaire, conduite au niveau régional par la BCEAO, aura toujours pour objectif d'accroître les réserves de change de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de maintenir l'inflation à un niveau compatible avec le rattachement de la monnaie à l'euro. D'après les prévisions, le crédit à l'économie restera à peu près stable, tandis que le crédit bancaire à l'État enregistrera une augmentation.

Le gouvernement est déterminé à reprendre l'application du programme de réformes structurelles, notamment à renforcer promptement le système bancaire et à assurer que celui-ci respecte totalement les critères prudentiels de la banque centrale. En outre, il procède actuellement à la privatisation de la compagnie d'eau et d'électricité et compte achever dans les mois à venir la privatisation du secteur de la céramique, du bois d'oeuvre, des chantiers navals et des pêcheries semi-industrielles.

Les indicateurs sociaux de la Guinée-Bissau demeurent faibles. Le conflit a gravement perturbé les services sociaux en dépit d'une

Conclusion des négociations avec l'Équateur

Dans une note d'information diffusée le 31 août 1999, Claudio Loser, Directeur du Département Hémisphère occidental du FMI, annonce que les autorités équatoriennes et la mission envoyée par le FMI à Quito se sont entendues sur un programme économique susceptible d'être appuyé par le FMI dans le cadre d'un accord de confirmation jusqu'à la fin de 2000. Le projet de memorandum de politique économique sera soumis prochainement à l'approbation de la direction du FMI; une fois que les mesures budgétaires et bancaires convenues auront été prises et que des assurances de financement adéquates auront été reçues, il sera présenté à l'approbation du Conseil d'administration.

Le texte intégral de la note d'information n° 99/53 est affiché sur le site du FMI (www.imf.org).

forte augmentation des dépenses sociales au cours des années précédentes. Cependant, les autorités tiennent à rétablir ces services. Il faut pour cela que les écoles et centres de santé soient rapidement remis en état et que le personnel qui a quitté le pays durant le conflit y retourne.

La Guinée-Bissau est membre du FMI depuis le 24 mars 1977. Sa quote-part est de 14,2 millions de DTS (19 millions de dollars). L'encours total des crédits du FMI à ce pays s'élève actuellement à 11 millions de DTS (14 millions de dollars).

Communiqué de presse du FMI n° 99/43, 14 septembre

Nicaragua : FASR

Le FMI a approuvé en faveur du Nicaragua le deuxième accord annuel FASR, d'un montant équivalant à 33,6 millions de DTS (46,1 millions de dollars), à l'appui du programme économique du pays. Le Conseil d'administration a en outre procédé à un examen préliminaire du document PPTE pour le Nicaragua et juge en principe le pays admissible à l'Initiative PPTE. L'accord triennal FASR, approuvé le 18 mars 1998 (*Bulletin du FMI*, 13 avril 1998, page 107), porte sur un montant initial de 100,9 millions de DTS (138,3 millions de dollars), qui a été relevé en février 1999 de 48 millions de DTS (65,8 millions de dollars).

À l'issue des discussions du Conseil d'administration sur le Nicaragua, Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, a déclaré :

«Les administrateurs accueillent avec satisfaction les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales appliquées par le Nicaragua en 1998 et jusqu'à ce jour, lesquelles ont été dans l'ensemble conformes aux objectifs du programme FASR. Malgré l'impact négatif du cyclone Mitch, survenu à la fin de 1998, les résultats économiques se sont améliorés en 1999,

tion du développement rural. Le pays ayant bénéficié d'une aide internationale additionnelle après le passage du cyclone Mitch et d'un soutien des donateurs au Fonds social supplémentaire, le total des dépenses sociales devrait être porté à plus de 15 % du PIB dans les deux prochaines années.

«Les administrateurs saluent l'intention des autorités de mettre davantage l'accent sur les réformes structurelles, notamment le programme de privatisation dans les secteurs des télécommunications et de l'électricité, ainsi que sur les réformes du système financier et de la sécurité sociale. Ils approuvent vivement les autorités dans leur intention d'améliorer la gestion publique.»

Résumé du programme

Ces dernières années, le Nicaragua a fait d'importants progrès vers la stabilisation macroéconomique, la viabilité extérieure et le rétablissement d'une économie de marché. En dépit de l'amélioration des conditions sociales, la pauvreté reste répandue dans un contexte macroéconomique fragile, caractérisé par une faible position extérieure.

En 1988, dans le cadre d'un programme FASR, la position budgétaire s'est améliorée plus que prévu, la politique du crédit a été resserrée et des progrès ont été réalisés dans la réforme du système financier, le dégraissage des effectifs dans le secteur public et la mise en place du cadre juridique de la privatisation des entreprises publiques.

Stratégie à moyen terme

La stratégie à moyen terme pour le reste de 1999 et 2000–01 donne la priorité à la reconstruction et à l'accroissement des dépenses sociales. Le programme vise à assurer la poursuite des progrès vers la viabilité des finances publiques et du secteur extérieur, ainsi que l'intensification des réformes structurelles et l'amélioration de la gestion publique. Ses objectifs macroéconomiques sont notamment de limiter le taux d'inflation sur 12 mois à 7 % d'ici à la fin de 2001, de porter le taux de croissance du PIB à 6,5 % en 2000–01 et de renforcer la position des réserves internationales nettes.

À ces fins, le programme budgétaire prévoit la mobilisation des ressources intérieures et extérieures nécessaires pour financer les dépenses prioritaires tout en assurant une amélioration durable des finances publiques. Les objectifs budgétaires seront atteints par le biais d'une compression des dépenses publiques et du renforcement de l'administration fiscale. Le programme monétaire des autorités est axé sur une expansion monétaire correspondant

à la croissance du PIB nominal.

Réformes structurelles

En 1999–2001, le programme de réformes structurelles et sociales prévoit la consolidation des réformes des secteurs financier et public et la mise en place de «réformes de la deuxième génération» dans les domaines de la sécurité sociale et de la gestion publique. Les autorités envisagent de remanier le système de sécurité sociale pour améliorer la situation financière du système de retraite existant et instituer un régime de capitalisation à gestion privée.

Le Nicaragua est membre du FMI depuis le 14 mars 1946. Sa quote-part est de 130 millions de DTS (178,2 millions de dollars). L'encours total des crédits du FMI à ce pays s'élève actuellement à 101,7 millions de DTS (139,4 millions de dollars).

Communiqué de presse du FMI n° 99/44, 16 septembre

Nicaragua : indicateurs économiques et financiers

	1994–96 Moyenne	1997 Chiffres effectifs	1998		1999		2000 Nouveau programme	2001 Nouveau programme
			Progr.	Chiffres effectifs (Variations en pourcentage)	Proj. ¹	Nouveau progr.		
PIB en prix constants	4,1	5,1	4,8	4,0	6,0	6,3	6,5	6,5
IPC (fin de période)	11,9	7,3	8,0	18,5	12–14	10,0	8,0	7,0
Taux de chômage (pourcentage)	16,7	14,3	...	13,2	...	10,5	9,0	8,0
(En pourcentage du PIB)								
Solde extérieur courant	-39,6	-30,3	-23,2	-32,9	-31,4	-33,9	-31,7	-29,1
(Mois d'importations)								
Réserves officielles (fin de période) ²	1,4	0,2	1,8	1,0	2,7	2,5	3,1	3,5

¹Présentées au Conseil d'administration du FMI le 28 janvier 1999, ces projections tiennent compte de l'effet du cyclone Mitch.

²Réserves brutes, déduction faite de l'encours des certificats CENIS.

Sources : Banque centrale et Ministère des finances du Nicaragua, et estimations des services du FMI

comme en témoignent une croissance plus rapide du PIB, la baisse de l'inflation, l'augmentation des réserves internationales nettes et un nouveau recul du chômage.

«Les administrateurs donnent leur aval au nouveau programme triennal des autorités pour 1999–2001, qui vise à pousser plus avant le rééquilibrage budgétaire et à mettre davantage l'accent sur les réformes structurelles et l'amélioration de la gestion publique. Ils souscrivent aux objectifs budgétaires retenus, qui sont de mobiliser des ressources intérieures et extérieures pour répondre aux besoins de dépenses prioritaires tout en améliorant durablement le solde budgétaire global du secteur public. Ils soulignent que le programme ne saurait être mené à bonne fin sans une augmentation des recettes publiques et la réaffectation des dépenses au détriment des secteurs improductifs et en faveur du secteur social.

«Les administrateurs souscrivent à la stratégie de lutte contre la pauvreté et de développement social adoptée par les autorités, qui est centrée sur la réforme de la santé et de l'éducation, le renforcement de la protection sociale et la promo-

Des pistes pour améliorer la surveillance et accroître la transparence

Le FMI a publié le 14 septembre le rapport d'évaluation externe de la surveillance du FMI, établi par un groupe d'experts indépendants. Pendant la conférence de presse donnée pour la publication du rapport, dont les conclusions ont dans l'ensemble été favorablement accueillies par le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI, M. Thomas Bernes, du Canada, Président du Groupe d'évaluation du Conseil d'administration, a indiqué qu'en choisissant le thème de la surveillance, le Conseil avait souhaité examiner ce qui est au cœur de la mission du FMI. Il s'agissait d'étudier non pas les différents programmes de pays mais le processus de surveillance dans son ensemble, c'est-à-dire tant les examens bilatéraux des différentes économies que la surveillance multilatérale (comme dans le cas du rapport sur les perspectives de l'économie mondiale).

M. John Crow, Président du panel d'évaluation externe, a mis en évidence trois grands ensembles des questions concernant la surveillance qu'exerce le FMI sur la politique macroéconomique des pays membres :

- *Portée de la surveillance.* Que faut-il surveiller et y a-t-il un risque de dispersion? Le panel conclut que le FMI devrait surtout s'intéresser aux importantes questions systémiques et internationales concernant la situation financière mondiale — pour lesquelles il est particulièrement compétent. S'il accepte de couvrir un plus vaste ensemble de questions, le FMI risque de perdre cet avantage sans apporter beaucoup plus en échange.

- *Transparence et confidentialité.* Pour des raisons de principe tenant à la responsabilité, à l'ouverture nécessaire aux examens critiques qui fonde la légitimité politique de la surveillance et à des aspects pratiques, le panel préconise la publication des rapports des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays membres. Cela n'exclut nullement la possibilité d'échanges confidentiels entre le FMI et les pays membres.

- *Méthodes et gouvernance.* Le panel a considéré diverses questions ayant trait à la pratique de la surveillance par les services du FMI et au rôle du Conseil d'administration. En ce qui concerne ce dernier, deux questions se posent : comment alléger la charge de travail excessive du Conseil et lui permettre, grâce à un travail de comité efficace, d'exercer une surveillance plus précise, et comment faire en sorte qu'il maîtrise au mieux le processus pour que chaque consultation porte sur les questions réellement importantes?

Portée et impact de la surveillance

Le panel a axé son examen de la surveillance du FMI sur les conseils de politique économique que l'institution donne aux pays membres, et non sur les programmes de prêts. Le panel a librement effectué ce travail dans un

vaste échantillon de pays, auprès des services du FMI et en consultant les documents internes de l'institution. M. Crow a souligné que le panel fonde sa recommandation de limiter autant que possible la surveillance bilatérale aux questions essentielles touchant à la politique des changes et aux mesures macroéconomiques connexes — notamment le secteur financier, le compte de capital et les problèmes de vulnérabilité — sur le fait que le FMI détient un avantage certain et sous-exploité dans trois domaines : mettre la position d'un pays en rapport avec la situation et les perspectives économiques mondiales; analyser les cas d'autres pays aux prises avec les mêmes problèmes de politique économique; analyser la probabilité de chocs extérieurs défavorables et étudier les ripostes possibles.

Les conseils du FMI pourraient souvent avoir du poids, estime M. Crow. Le panel a examiné les conseils donnés par le FMI à quatre pays qui ont ensuite traversé des crises économiques. En fin de compte, il n'est pas sûr que les autorités aient réellement prêté une grande attention à ces conseils, volontairement ou non. Ces pays se trouvaient tous dans des situations difficiles et des considérations de politique intérieure l'ont emporté sur les avis du FMI. Cela montre qu'il faut améliorer la transparence des conseils du FMI; la publication des rapports des services du FMI leur donnerait davantage de poids et de portée.

Le panel recommande également que le FMI se préoccupe moins d'élargir le champ de sa surveillance aux domaines structurels non financiers, pour s'attacher à exercer une surveillance plus régulière. Il préconise de réduire les ressources consacrées à la surveillance des petites et moyennes économies industrialisées et estime que la surveillance des grands pays industrialisés devrait davantage porter sur les aspects internationaux de la politique économique. Ce point a aussi été souligné à la conférence de presse par Niels Thygesen, qui estime

Évaluation externe des activités de recherche du FMI

Le rapport d'évaluation externe des activités de recherche économique du FMI — établi par un autre panel d'experts indépendants — a aussi été publié par le FMI le 14 septembre. Le panel était dirigé par M. Frederic S. Mishkin, professeur à l'université Columbia, New York. Les autres membres du panel étaient MM. Francesco Giavazzi, professeur à l'université Bocconi (Italie), et T.N. Srinivasan, professeur à l'université Yale.

Le texte intégral de ce rapport ainsi que les conclusions du Conseil d'administration à l'issue de l'examen qu'il lui a consacré, les observations du Directeur général et les réactions des services du FMI peuvent être consultés sur le site du FMI (www.imf.org).

Équipe chargée de l'évaluation externe de la surveillance

John Crow

Ancien Gouverneur,
Banque du Canada

Ricardo Arriazu

Bansud, Buenos Aires,
Ancien Administrateur
suppléant du FMI

Niels Thygesen

Danske Bank,
professeur d'économie
internationale,
université
de Copenhague



Ian S. McDonald

Rédacteur en chef

Sara Kane · Sheila Meehan

Elisa Diehl

Rédactrices

Philip Torsani

Maquettiste

Victor Barcelona

Graphiste

Édition française

Division française

Bureau des services linguistiques

Jeanne Bouffier

Stanislas Pierson

Traduction

V. Andrianifahanana

Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, International Monetary Fund, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box XS900, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

4 octobre 1999

304



John Crow (à gauche) et Thomas Bernes parlent du rapport d'évaluation à la conférence de presse.

que le FMI devrait être moins pressé d'accepter des responsabilités supplémentaires. Certaines questions, comme les normes du travail, pourraient être confiées à d'autres institutions.

Leslie Lipschitz, Directeur adjoint du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, partage l'avis du panel suivant lequel il ne faut pas attendre du FMI qu'il fasse tout sans ressources supplémentaires. Il a cependant souligné que le FMI ne répondrait pas aux attentes de ses membres s'il s'intéressait exclusivement à quelques domaines limités et routiniers. À son avis, toute question pertinente doit être considérée.

En ce qui concerne la publication des rapports, M. Lipschitz a fait observer que le FMI a publié de plus en plus de notes d'information au public (NIP) et qu'il réalise aussi un projet-pilote concernant la publication des rapports des services du FMI (*Bulletin du FMI*, 9 août 1999, page 247). Le projet vise essentiellement

à déterminer si la perspective d'une publication risque d'entamer la franchise des entretiens avec les autorités... Il faudra procéder à un examen complet des résultats du projet avant de pouvoir prendre une décision.

Prochaine étape

Nombre des thèmes fondamentaux abordés dans le rapport d'évaluation externe seront à nouveau considérés par le Conseil d'administration dans le cadre de l'examen interne de la surveillance du FMI qui sera effectué plus tard cette année. En outre, le Conseil examinera un plan d'action préparé par la direction comme suite aux recommandations formulées par le panel en vue d'améliorer l'organisation interne du FMI.

Évaluations externes des activités du FMI

L'évaluation externe de la surveillance du FMI est la deuxième de trois évaluations externes indépendantes qui ont été réalisées depuis la fin de 1996. La première, qui porte sur la facilité d'ajustement structurel renforcée, a été effectuée par un groupe d'experts dirigé par M. Kwesi Botchwey, ancien Ministre des finances du Ghana (*Bulletin du FMI*, 30 mars 1998, page 81). La troisième évaluation externe porte sur les activités de recherche économique du FMI (voir encadré, page 303).

Le texte intégral de la conférence de presse et celui du rapport intitulé *External Evaluation of IMF Surveillance*, ainsi que les conclusions de l'examen du Conseil d'administration et les réactions de la direction et des services du FMI, peuvent être consultés sur le site du FMI (www.imf.org).

Sur le site Internet (www.imf.org)

Notes d'information

- 99/51 : Le FMI ouvre des pages-pays sur son site, 27 août
- 99/52 : Le FMI lève la déclaration de non-coopération à l'encontre du Soudan, 31 août
- 99/53 : Le FMI conclut des négociations avec l'Équateur, 31 août
- 99/54 : Le FMI ouvre des pages d'accueil en français et en espagnol, 3 septembre
- 99/55 : Le FMI achève la revue et approuve 184 millions de dollars en faveur de l'Ukraine, 8 septembre
- 99/56 : M. Aninat est nommé Directeur général adjoint du FMI, 13 septembre
- 99/57 : Le FMI achève l'examen du programme de la Bulgarie et approuve une tranche de crédit de 72 millions de dollars en faveur de ce pays, 15 septembre
- 99/58 : Le FMI diffuse la deuxième série de rapports expérimentaux sur l'observation des normes et codes, 21 septembre

Notes d'information au public (NIP)

- 99/85 : Bahamas, 27 août
- 99/86 : Guinée équatoriale, 30 août
- 99/87 : Suède, 2 septembre
- 99/88 : Malaisie, 8 septembre
- 99/89 : Nouvelle-Zélande, 15 septembre
- 99/90 : Tunisie, 17 septembre
- 99/91 : Kiribati, 22 septembre

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière

- Ouganda, 26 août
- Brésil, 2 septembre
- Cameroun, 9 septembre
- Ukraine, 10 septembre

Documents-cadres de politique économique

- Cameroun, 10 septembre
- Bulgarie, 15 septembre
- Nicaragua, 16 septembre
- Burkina Faso, 17 septembre
- Guinée-Bissau, 20 septembre

Notes d'information au public (NIP). Elles présentent l'évaluation faite par le Conseil d'administration des perspectives et politiques économiques des pays membres. Elles sont diffusées, avec le consentement des pays en question, à la suite des consultations au titre de l'article IV et fournissent en même temps des renseignements généraux sur leur économie. Elles présentent aussi, sur la décision du Conseil d'administration, l'évaluation qui ressort de ses discussions de fond.

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière. Établis par les pays membres, ces documents décrivent les politiques qu'ils ont l'intention d'appliquer dans le cadre du programme pour lequel ils demandent une aide financière au FMI.

Documents-cadres de politique économique. Préparés par les pays membres en collaboration avec les services du FMI et de la Banque mondiale, ces documents, qui sont mis à jour tous les ans, décrivent les objectifs économiques ainsi que les politiques macroéconomiques et structurelles retenus par les autorités dans le cadre des programmes d'ajustement triennaux appuyés par la FASR.